



Décodeur TNT en panne, qui paye pour réparer?

Par **butterfly25**, le **08/12/2012 à 15:50**

Je loue un appartement depuis 1 an et demi, loué avec parabole et décodeur TNT installés par la propriétaire. Le décodeur était neuf et garanti un an. Je ne capte plus aucune chaîne, j'ai donc appelé ma propriétaire qui s'est renseigné et on lui a dit que si c'était la parabole, c'est elle qui paye les réparations, si c'est le décodeur c'est moi qui paye, alors qu'il ne m'appartient pas... Est-ce normal? Merci pour vos réponses.

Par **janus2fr**, le **09/12/2012 à 17:08**

Bonjour,

Il y a un problème dans votre exposé.

Vous parlez de TNT (télévision numérique terrestre) et de parabole.

Or, la TNT ne se reçoit pas à l'aide d'une parabole mais avec une antenne râteau classique.

Donc soit vous avez une installation pour la réception terrestre, donc antenne râteau et décodeur TNT, soit vous avez une installation pour la réception satellite, donc parabole et décodeur satellite.

Par **butterfly25**, le **09/12/2012 à 20:02**

oui excusez-moi je n'y comprends rien, mais c'est bien une parabole et un décodeur. Mais le problème n'est pas là... je veux savoir qui paie la réparation de quoi, la propriétaire pour la parabole et le décodeur qui lui appartiennent tous les deux ou la parabole pour la propriétaire et moi pour le décodeur?

Par **HOODIA**, le **10/12/2012 à 08:31**

Vous pouvez capter les chaînes françaises de deux façons;

par satellite (astra 19)et parabole avec démodulateur.

par réception terrestre antenne .

Une location propose une mise à disposition de l'un ou de l'autre ,comme vous pouvez avoir

une prise de tel ,mais jamais le tel !

Une panne sur la réception satellite peut venir de plusieurs raisons :

réglage orientation parabole (réglage fin satellite à 33 kms!)

tete LNB HS (rare)

Raccord fil antenne sur démodulateur (décodeur pour certain) qui f

ait masse ,ce qui explique la non réception...

Un démodulateur satellite coute environ 150 euros ,et en"free" environ 100 euros.

Il est facile de trouver l'origine de la panne!

Par **ds34**, le **14/05/2014** à **17:54**

lorsque j'ai loué la maison j'ai eu des soucis pour installer la télé, j'ai du faire venir un antenniste et acheter un récepteur satellite, j'ai envoyé la facture au propriétaire qui me dit que c'est a ma charge, je ne peux pas déduire la facture du loyer , qu'en est-il ???

Par **HOODIA**, le **14/05/2014** à **18:44**

Vous repartirez avec votre démodulateur sous le bras ,car ceci ne peut etre à la charge du propriétaire!